



**Appel à projet pour la mise en œuvre d'une
prestation de formation
Parler en public de son métier**

Date limite de dépôt du dossier de candidature :

02/05/2022

Dossier suivi par :
Caroline VILLERBU

Pour toute question, merci de bien vouloir contacter Caroline VILLERBU
07 76 72 93 65
caroline.villerbu@opco-sante.fr

OPCO Santé Normandie

Site Haute-Normandie • 52 rue Victor Hugo • 27000 Évreux

Tél : 02 32 31 25 23 / Fax : 02 32 33 70 59 • normandie@opco-sante.fr • www.opco-sante.fr

Siren : 854 033 115



1 – COMMANDITAIRE

L'appel d'offre est engagé par l'OPCO Santé Normandie

Depuis son agrément donné par le Ministère du Travail le 1^{er} avril 2019, l'OPCO Santé est l'opérateur de compétences du secteur privé de la santé.

L'OPCO Santé comprend 4 secteurs :

- **Le secteur sanitaire, médico-social et social privé à but non lucratif** : Ce secteur rassemble les conventions collectives suivantes CCN 51, CCN 66, CCN 65, CCN des centres d'hébergement et de réinsertion sociale, CCN Unicancer et l'Accord d'entreprise Croix Rouge Française.
Ce secteur rassemble 7 200 associations, fondations, congrégations qui emploient 785 000 salariés et accompagnent 108 000 travailleurs handicapés d'ESAT.
- **Le secteur de la santé au travail interentreprises** : Ce sont 2400 services répartis nationalement qui emploient 17200 salariés.
- **Le secteur de l'hospitalisation privée** qui rassemble les établissements privés de santé, soit 1000 cliniques et hôpitaux privés qui emploient 159 800 salariés. Ainsi que les acteurs privés français regroupant 2400 établissements (EHPAD, Résidences Services Seniors et de soins à domicile...) qui emploient 120 000 salariés.
- **Le secteur du thermalisme** qui rassemble 61 entreprises qui emploient 4700 salariés

Au total, l'OPCO Santé représente 11 000 entreprises et plus d'1 million de salariés.

Quelques chiffres clés de l'OPCO Santé Normandie (2021)

-1 134 structures (dont 21 073 en Basse Normandie et 31 914 en Haute Normandie)

-52 987 Salariés (dont 540 en Basse Normandie et 594 en Haute Normandie)

L'OPCO Santé est géré par un conseil d'administration paritaire composé de la FEHAP, la FHP, NEXEM, le SYNERPA, UNICANCER, PRESANCE et UNISS et de trois organisations représentatives de salariés : CFDT, CGT et FO

Pour rappel, les missions de l'OPCO sont :

- D'assurer le financement des contrats d'apprentissage et de professionnalisation, selon les niveaux de prise en charge fixés par les branches professionnelles ;
- D'apporter un appui technique aux branches professionnelles, notamment, pour établir la GPEC des secteurs d'activités qu'elles couvrent et les accompagner dans leur mission de certification
- D'assurer un service de proximité au bénéfice des très petites, petites et moyennes entreprises, permettant d'améliorer l'information et l'accès des salariés de ces entreprises à la formation professionnelle

OPCO Santé Normandie

Site Haute-Normandie • 52 rue Victor Hugo • 27000 Évreux

Tél : 02 32 31 25 23 / Fax : 02 32 33 70 59 • normandie@opco-sante.fr • www.opco-sante.fr

Siren : 854 033 115



- D'accompagner ces entreprises dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle, notamment au regard des mutations économiques et techniques de leur secteur d'activité
- De promouvoir les modalités de formations issues de la Réforme, et précisées par décret, auprès des entreprises, c'est à dire la possibilité de réaliser les actions tout en partie à distance ou en situation de travail.

L'OPCO Santé est structuré régionalement en 13 services régionaux relayés par un siège national.

L'OPCO Santé n'est lié à aucun prestataire de formation, garantissant ainsi son impartialité.

2 – CONTEXTE DE L'ACTION

La présente consultation fait l'objet de la sélection d'un prestataire en capacité de réaliser et de concevoir une prestation de formation à destination des professionnels du secteur de la santé. Ces professionnels de par leur expertise métier participent à la promotion de l'image du secteur et de l'entreprise et permettent de rendre compte de cette expertise de manière plus visible lors de manifestations externes.

Ce cahier des charges s'inscrit dans la volonté du secteur couvert par l'OPCO de valoriser, rendre attractif les métiers de la santé et fidéliser les salariés en permettant aux professionnels, (personnes les plus compétentes pour parler de leur métier) de devenir un porte-voix (ambassadeur) afin de donner l'envie de rejoindre le secteur privé de la santé en forte pénurie de recrutement.

Cette prestation s'inscrit dans l'axe/la lignée de la circulaire interministérielle n° DGCS/SD4B/DGOS/DGEFP/2021/245 du 12 décembre 2021 relative à la mise en place d'une campagne de recrutement d'urgence sur les métiers du soin et de l'accompagnement, dans les secteurs sanitaires, du grand âge et du handicap.

3 – LES OBJECTIFS ET MODALITES PEDAGOGIQUES

3.1 L'action de formation recouvrira les objectifs suivants :

Préparer son intervention est indispensable pour faire face à un public et savoir parler de son expérience avec plus de pédagogie, d'assurance et d'impact.

L'objectif de cette formation est d'outiller les personnes participantes pour leur permettre de développer leurs capacités d'expression et d'adaptation lors de présentation orale afin qu'ils puissent communiquer de façon positive sur leur métier et leur secteur d'activité.

Le contenu de la formation devra aborder les points suivants (non exhaustifs) :

OPCO Santé Normandie

Site Haute-Normandie • 52 rue Victor Hugo • 27000 Évreux

Tél : 02 32 31 25 23 / Fax : 02 32 33 70 59 • normandie@opco-sante.fr • www.opco-sante.fr

Siren : 854 033 115



- Préparation à la prise de parole en public,
- Techniques de communication en public et gestion du stress,
- Bonnes pratiques pour capter l'attention du public et les pièges à éviter,
- Préparer son argumentaire d'intervention pour faciliter la prise de parole, parler de son métier de manière positive

La formation privilégiera la pratique : exercices filmés, échanges d'expériences, présentation orale avec un public.

3.2 Le public concerné :

Le public sera prioritairement composé de professionnels du secteur sanitaire issue de la branche sanitaire sociale et médico-sociale privée à but non lucratif (aide-soignant, infirmier, agent de services hospitaliers...). Il pourra comporter des salariés nouvellement arrivés et des salariés avec une ancienneté plus importante.

3.3 Méthodes pédagogiques :

Il est demandé à l'organisme de concevoir un contenu pédagogique alternant un apport théorique court et des exercices liés à la pratique utilisant des cas concrets issus des participants ainsi que des mises en situation pour illustrer efficacement le témoignage à apporter sur son métier selon les situations vécues.

Il est demandé à l'organisme d'avoir une bonne expérience dans l'accompagnement des personnes sur la prise de parole en public avec des outils et des techniques variées. Une bonne connaissance du secteur de la santé est un plus.

Le dispositif pédagogique devra permettre une participation active des personnes participantes.

L'action doit donner lieu à la production d'outils méthodologique en collaboration avec les stagiaires. Ils permettront aux participants de conserver les différents apports opérationnels de la formation.

L'organisme de formation doit au vu du contexte sanitaire avoir la capacité d'organiser la formation à distance et/ou en présentiel.

3.4 Les conditions de réalisation :

Durée : 1,5 jours

Nombre de participants : 6 stagiaires minimum

Lieu de réalisation : Pont Audemer (1 session) et Flers (1 session)

OPCO Santé Normandie

Site Haute-Normandie • 52 rue Victor Hugo • 27000 Évreux

Tél : 02 32 31 25 23 / Fax : 02 32 33 70 59 • normandie@opco-sante.fr • www.opco-sante.fr

Siren : 854 033 115



Nombre de sessions : 2 (démarrage souhaité : 14 juin 2022)

Cet appel à projet est mené prioritairement sur la région de la Normandie et est amené à être étendu sur la région Bretagne. L'organisme de formation doit être en capacité de pouvoir développer cette formation sur la région Bretagne.

3.5 Logistique :

Un rendez-vous (en présentiel ou par téléphone) sera fixé avec le prestataire retenu en amont du démarrage de l'action afin d'aborder plus en détail les modalités administratives.

La logistique d'accueil (rétro/vidéo projecteur, pause) est assurée par le prestataire. Il prendra également soin, si nécessaire, d'organiser et d'adapter le temps du repas (réservation, accompagnement des stagiaires).

Les frais de repas (pris en collectif) seront pris en charge par l'organisme de formation puis refacturés à l'OPCO Santé sur présentation des justificatifs (20 € TTC maximum par personne et par journée entière de formation suivie). Ces frais n'incluent pas le repas formateur qui doit être compté dans les frais pédagogiques des actions.

L'organisme de formation devra tenir compte de la situation sanitaire et pouvoir proposer du distanciel en sus du présentiel.

De plus, il devra respecter le protocole sanitaire mis en place si utilisation de locaux et de matériel pour garantir au mieux le respect des mesures barrières par l'ensemble du groupe dont il aura la charge.

3.6 Evaluation :

Evaluation de satisfaction :

L'OPCO Santé participera (en fonction de ses disponibilités) à un bilan en présence des stagiaires à la fin de chaque session de formation.

Un bilan écrit décrivant le déroulement de l'action de formation et les points de progrès sera demandé à la fin de chaque session (à transmettre au plus tard un mois après la fin de chaque stage).

Il reprendra la trame présentée dans le contrat de prestation établi par l'OPCO Santé.

Evaluation des acquis :

Il est demandé à l'organisme de procéder à une évaluation des acquis à l'issue de la formation.

Evaluation des compétences :

OPCO Santé Normandie

Site Haute-Normandie • 52 rue Victor Hugo • 27000 Évreux

Tél : 02 32 31 25 23 / Fax : 02 32 33 70 59 • normandie@opco-sante.fr • www.opco-sante.fr

Siren : 854 033 115



Une évaluation à froid est demandée pour mesurer l'application terrain des effets de la formation à 6 mois post-formation.

Un temps d'échange téléphonique sera planifié entre le chef de service de chaque structure et le formateur permettant de mesurer les retours d'expérience.

3.7 Suivi – Facturation :

En fin de chaque session, l'organisme de formation transmettra directement à chaque stagiaire au plus tard un mois après la fin de chaque stage :

- Une attestation de stage conforme au temps de présence réel du stagiaire (+ copie à OPCO Santé)
- Une attestation de compétences (Conformément à la loi de novembre 2009 relative à la formation professionnelle)

Le prestataire s'engage à faire parvenir à OPCO Santé, un mois maximum après le stage :

- La copie des émargements
- Une copie des attestations de présence
- Le bilan écrit et détaillé
- La facture

4. Qualités des intervenants et références attendues

Les intervenants devront présenter les qualités suivantes :

- Faciliter les échanges de pratiques entre professionnels
- Savoir capitaliser les expériences de terrain
- Expertise du secteur sanitaire

Nous rappelons que les CV des intervenants doivent impérativement être validés par OPCO Santé.

5. Les conditions de l'appel d'offre

L'organisme de formation s'engage à :

- Travailler de manière collaborative avec OPCO Santé sur ce projet, et adapter les contenus et méthodes aux réalités professionnelles des stagiaires
- Désigner une équipe de formateurs dédiée au projet

OPCO Santé Normandie

Site Haute-Normandie • 52 rue Victor Hugo • 27000 Évreux

Tél : 02 32 31 25 23 / Fax : 02 32 33 70 59 • normandie@opco-sante.fr • www.opco-sante.fr

Siren : 854 033 115



- Désigner un responsable pédagogique
- Animer les sessions de formation
- Envoyer à OPCO Santé les supports de formation remis aux stagiaires au moins 15 jours avant le démarrage de l'action
- Préciser les fondements théoriques sur lesquels il s'appuiera.
- Avoir la certification Qualiopi
- Organiser le suivi administratif (envoi des convocations, évaluation à chaud et à froid...) et logistique de la formation : location de salle et organisation des repas, si nécessaire

6. Calendrier et procédures

Délai de réponse au présent appel à projet : En numérique pour le 02/05/2022 – 17h

Choix de l'organisme prestataire : 5/05/2022

Réunion de cadrage avec le prestataire retenu : 9/05/2022

7. Mode de réponse

Afin de pouvoir examiner votre proposition dans les meilleures conditions, nous vous demandons de respecter la forme qui vous est proposée.

Votre réponse devra comporter :

- une présentation de votre organisme (1 page recto maximum),
- une reformulation de la commande montrant la compréhension de la problématique (1 page recto maximum),
- le contenu détaillé et séquencé de la formation en lien avec les objectifs pédagogiques,
- une présentation détaillée des moyens et outils pédagogiques utilisés,
- les références des formateurs et intervenants (joindre les CV),
- une proposition de calendrier sur la période de réalisation,
- une proposition de budget détaillée (tous frais compris).

La durée des interventions (temps nécessaire pour chacune des missions confiées) ainsi que la répartition dans le temps sont à préciser par le prestataire dans sa réponse à l'appel à projet.

OPCO Santé Normandie

Site Haute-Normandie • 52 rue Victor Hugo • 27000 Évreux
Tél : 02 32 31 25 23 / Fax : 02 32 33 70 59 • normandie@opco-sante.fr • www.opco-sante.fr
Siren : 854 033 115



8. Critères de choix du prestataire :

Les critères de sélection des candidatures s'apprécieront dans l'ordre suivant :

1. Qualité de la proposition de formation

- Adéquation entre les objectifs du cahier des charges et les contenus proposés
- Originalité et pertinence de l'organisation pédagogique (contenus, méthodes)
- Pertinence des supports pédagogiques
- Pertinence des modalités de suivi et d'évaluation
- Certification Qualiopi jointe au dossier
- Connaissance du secteur du sanitaire, social et médico-social

L'organisme de formation pourra proposer une approche multimodale dans ses dispositifs pédagogiques.

Cette possibilité correspond à la volonté de l'OPCO Santé de penser la formation différemment en s'appuyant notamment sur les enseignements des neurosciences et leur impact sur nos méthodes d'apprentissage. Quelques exemples de moyens qui pourront être proposés si pertinents :

- Partie de la formation réalisée à distance : webinaires, classes virtuelles...
- Padlet, sondage ou quizz, nuages de mot, mind mapping, missions et gamification, ➤ Utilisation de capsules vidéo,
- Séquences de micro learning ...

Toute suggestion sera la bienvenue.

La formation devra être la plus pragmatique et interactive possible, elle alternera entre apports théoriques et exercices de mise en situation.

2. Moyens humains mis à disposition de la formation :

- Expérience et qualification des formateurs pressentis
- Références et moyens d'intervention sur la région

3. Références de l'organisme dans le secteur d'activité ou dans le domaine de l'action

4. Coût de la prestation (prix TTC/jour/groupe)

Le prestataire indiquera de manière très précise le prix en euros HT et TTC de la prestation en tenant compte des propositions préconisées dans son offre technique et de l'estimation des charges.

OPCO Santé Normandie

Site Haute-Normandie • 52 rue Victor Hugo • 27000 Évreux

Tél : 02 32 31 25 23 / Fax : 02 32 33 70 59 • normandie@opco-sante.fr • www.opco-sante.fr

Siren : 854 033 115



Le dossier complet doit être transmis :

En support informatique en un seul dossier par messagerie à :
caroline.villerbu@opco-santé.fr

Pour tout complément, vous pouvez contacter :
07.76.72.93.65

Référence du dossier à rappeler svp :
1-2022/CV/Parler de son métier - Normandie

OPCO Santé Normandie

Site Haute-Normandie • 52 rue Victor Hugo • 27000 Évreux
Tél : 02 32 31 25 23 / Fax : 02 32 33 70 59 • normandie@opco-sante.fr • www.opco-sante.fr
Siren : 854 033 115